

Année scolaire 2021-2022

Lettre de rentrée de l'inspection
Établissements et Vie scolaire de
l'académie de Versailles
à l'attention des conseillers principaux
d'éducation et des professeurs-
documentalistes
s/c du chef d'établissement

Message de l'ensemble des corps d'inspection

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, les IA-IPR ont à cœur de vous souhaiter une bonne rentrée. Aux collègues qui rejoignent notre académie, nous souhaitons la bienvenue.

Au terme d'une année compliquée par la gestion de la situation sanitaire et endeuillée par l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, les corps d'inspection vous adressent collectivement leurs remerciements pour avoir assuré la continuité des enseignements et maintenu en toutes circonstances le lien avec vos élèves. Les inspecteurs vous assurent de leur présence à vos côtés en cette nouvelle année scolaire pour vous conseiller sur l'accompagnement des élèves, la construction et la consolidation de leur parcours de formation.

Notre académie réaffirme avec force son engagement en faveur de la laïcité et du respect des valeurs de la République. Un [plan de formation national](#) leur sera consacré sur l'ensemble du territoire. Les masters MEEF leur accorderont désormais une place essentielle en formation initiale.

Dans le contexte sanitaire que nous avons connu, votre forte mobilisation autour des plans de continuité pédagogique mis en œuvre dans les établissements ont permis aux élèves de ne jamais interrompre leurs apprentissages. Issu de réflexions et des expériences menées sur le terrain, un guide Organiser la continuité pédagogique – Mettre en œuvre l'hybridation a été élaboré dans notre académie. Nous vous invitons à [consulter sa présentation](#) et à le [télécharger](#).

La mise en œuvre du Grand oral au baccalauréat général et technologique a renforcé la dynamique sur le développement des compétences orales des élèves tout au long de leur parcours scolaire dans le secondaire. Des ressources pédagogiques ont été conçues et [sont disponibles sur le site de l'académie](#).

Ces actions s'inscrivent pleinement dans le nouveau [Projet académique 2021-2024 Apprendre - S'épanouir - Se transformer](#). Celui-ci mobilise l'ensemble des acteurs de la communauté éducative autour de projets emblématiques de la politique éducative académique. Il stimule et valorise la capacité d'innovation et d'initiative des personnels de l'académie

Au collège, inscrire les apprentissages dans les parcours des élèves

Le collège a vocation à poursuivre l'acquisition des fondamentaux travaillés depuis l'école primaire et à les consolider.

*Pour servir cette ambition, le **programme Devoirs faits** s'enrichit de modalités nouvelles. Il s'adapte et se réinvente afin que chaque élève qui en a besoin soit accompagné à la fois dans la réalisation de ses devoirs et dans la consolidation de ses acquis. Le plan d'action académique 2021-2022 ouvre de nouvelles perspectives, en lien avec les objectifs du projet académique. Il permettra de proposer Devoirs faits à un plus grand nombre d'élèves, d'améliorer la synergie entre les temps de classe et les devoirs et de favoriser la continuité et la cohérence entre, d'une part, le temps scolaire et, d'autre part, le temps familial et périscolaire. De nombreuses ressources pédagogiques mobilisables sont présentes sur [la page Devoirs faits du site académique](#).*

*Les objectifs du collège sont également de préparer chaque élève à poursuivre sa formation au nouveau lycée général et technologique ou au lycée professionnel transformé. **Les parcours éducatifs**, en particulier le [parcours avenir](#), offrent un cadre privilégié d'apprentissages, ils sont aussi une source de la motivation et de la projection des élèves dans la poursuite d'études au lycée.*

Au lycée général et technologique, préparer la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

Dans la voie générale, l'offre d'enseignements de spécialité permet aux élèves de diversifier leur parcours à partir de choix personnalisés. L'accompagnement et le suivi des élèves assuré par les professeurs principaux et les professeurs référents les aident à opérer un choix éclairé.

Un plan de valorisation nationale de la voie technologique est engagé pour réaffirmer sa spécificité dans le système éducatif scolaire et supérieur. Il s'agit notamment, au collège et en classe de seconde générale et technologique, de mieux informer les élèves et leurs familles sur les caractéristiques des séries technologiques et les perspectives de réussite qu'offre chacune d'entre elles.

La réforme du baccalauréat maintient l'équilibre entre évaluation ponctuelle terminale et contrôle continu dans les résultats, respectivement à hauteur de 60 % - 40 %. Un nouveau cadre réglementaire, paru cet été, définit les modalités de la prise en compte du contrôle continu du fait de la suppression des évaluations communes. Sur la base de recommandations nationales de l'IGÉSR à paraître, les corps d'inspection seront aux côtés des chefs d'établissement et des équipes lors de l'élaboration collective d'un projet d'évaluation propre à chaque établissement. L'harmonisation des pratiques évaluatives doit ainsi conforter votre travail tout en garantissant la diversité des évaluations, l'équité de traitement et la transparence vis-à-vis des jeunes et leurs familles.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

Message des IA-IPR EVS

L'objectif premier de l'École est de garantir l'acquisition de savoirs fondamentaux solides pour permettre ensuite aux élèves de choisir la voie qui leur correspond le mieux. C'est pour porter cette ambition que les CPE et les professeurs documentalistes, au sein des EPLE, concourent à la personnalisation du parcours de l'élève à travers les axes suivants :

- Donner la priorité à la lecture ;
- Parachever les réformes des lycées ;
- Développer les compétences numériques ;
- Inscrire les apprentissages dans une articulation temps scolaire/hors temps scolaire ;
- Donner confiance aux élèves pour élargir le champ des possibles.

La construction d'une culture humaniste ambitieuse se fonde sur le respect de l'autre et de règles communes. Elle doit permettre aux élèves de vivre des expériences diversifiées pour appréhender les Valeurs de la République et s'inscrire dans le monde contemporain : éducation au développement durable, ouverture sur le monde, culture artistique, éducation aux médias, ... L'élève pourra ainsi se confronter aux autres et aux problèmes actuels pour développer son esprit critique.

Aucun des territoires de la République ne doit être oublié. Dans cette perspective, les compétences transversales au cœur des métiers de CPE et de professeur documentaliste constituent une véritable plus-value. A ce titre, vous accorderez une attention toute particulière aux priorités impulsées par les politiques éducatives, à savoir le suivi de tous les élèves dans le cadre de leur travail personnel, l'accompagnement de ceux à besoins éducatifs particuliers et la mise en œuvre de partenariats au sein des cités éducatives. Vous contribuerez et serez force de propositions pour toute action visant à favoriser le bien-être des élèves.

L'année 2021-2022 constitue la dernière année de mise en place de la transformation de la voie professionnelle engagée depuis la rentrée 2019. Dans ce cadre renouvelé, les professeurs documentalistes comme les CPE ont un rôle de premier plan à jouer pour accompagner individuellement les élèves tout au long de leur parcours vers l'accès aux études supérieures ou l'insertion professionnelle choisie.

Durant cette année scolaire importante, il s'agira aussi de résorber les écarts en termes d'apprentissage qui ont pu naître de la crise sanitaire auprès d'un public d'élèves souvent plus exposé au risque de décrochage scolaire, ce qui implique d'identifier les besoins propres à chaque élève et d'y répondre de manière personnalisée. CPE et professeurs documentalistes, sauront être attentifs à l'identification de ces besoins pour y répondre, au sein d'un collectif, de la manière la plus juste.

Ensemble, nous serons vigilants à favoriser des actions promouvant l'unité collective au sein d'une école pleinement inclusive. Nous vous renouvelons notre pleine confiance pour exercer un rôle important au sein de la communauté éducative, en vous appuyant sur vos compétences et expertises propres.

L'accompagnement et la formation des CPE et des professeurs documentalistes sont au cœur de nos préoccupations. Aussi, le dispositif des animations de bassin inscrit au plan académique de formation contribue-t-il à votre développement professionnel. Parce qu'il concourt à l'accompagnement individuel et collectif des personnels, il implique votre présence.

Pilotées par les IA-IPR et conduites par les animateurs de bassin formés à cet effet, ces réunions se déclinent de la manière suivante, sur la base de quatre demi-journées obligatoires :

- Une première intégrant la thématique « les usages des réseaux sociaux » commune aux professeurs documentalistes et aux CPE ;
- Une deuxième et une troisième à choisir dans la liste ci-après spécifique aux CPE ou aux professeurs documentalistes ;
- Une quatrième laissée à l'initiative des bassins selon les besoins diagnostiqués (y compris un thème au choix de l'an passé qui n'a pas pu être abordé).

Il s'agit de quatre demi-journées obligatoires auxquelles s'ajoute pour les professeurs documentalistes la journée inter-académique (*JIAPD*), à candidature individuelle.

Ce sont des temps forts pour la mutualisation des pratiques et l'élaboration d'outils communs, qui se nourrissent de la réflexion de chacun. Tenant compte de l'actualité des politiques publiques et des besoins exprimés dans les bassins, les thèmes retenus pour la présente année scolaire sont les suivants :

- **Thématique commune aux CPE et aux professeurs documentalistes**

L'usage des réseaux sociaux, les réseaux sociaux des outils au service des compétences des élèves

Comment lutter contre le cyber -harcèlement

Du bon usage des réseaux sociaux

Il s'agira de construire des repères et de penser les réseaux sociaux de manière positive et constructive permettant aux élèves d'aborder et de s'emparer des enjeux citoyens mis en lumière par la pandémie actuelle.

Comment aider les élèves à dissocier le vrai du faux au sujet de la pandémie du COVID 19 ? Quels outils collaboratifs mettre en place pour permettre aux élèves d'appréhender les éléments scientifiques relatifs à cette pandémie ? Comment poser le débat sur la vaccination dans son approche scientifique, collective et citoyenne ? En s'appuyant sur l'histoire des pandémies et de la vaccination, comment le professeur documentaliste peut apporter son expertise dans la compréhension des phénomènes sociaux ?

- **Thématiques spécifiques, pour les CPE**

Trois thématiques proposées, chaque bassin en retenant au moins deux.

Dans le domaine du suivi individuel et collectif des élèves

1-Développer les compétences psychosociales des élèves

D'après un constat initial, issu d'une synthèse de l'ensemble des enquêtes internationales, les élèves français ont un déficit dans des compétences socio comportementales : sentiment d'efficacité personnelle, perception de leurs capacités, persévérance ou encore compétences sociales affectant les relations interpersonnelles, telles que la coopération, le respect et la tolérance. Ces compétences parfois diffuses dans celles du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture ne sont pas toujours explicites pour l'ensemble de la communauté éducative.

Ces compétences sociales, émotionnelles et cognitives prennent une part essentielle dans le comportement des élèves et la vie collective de l'établissement. Leur acquisition impacte les relations prosociales, diminuent les relations conflictuelles, augmentent l'estime de soi et in fine agissent sur le bien-être et la réussite éducative des élèves. La professionnalité du CPE constitue une véritable plus-value en favorisant l'engagement des élèves, pendant une médiation entre élèves en conflit, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, ou l'animation des instances ou la mise en œuvre des parcours éducatifs.

Quels rôles des CPE et/ou l'équipe de vie scolaire peut apporter ? Comment le CPE peut-il être vecteur de mobilisation collective au service de la formation globale des élèves, futurs citoyens autonomes et responsables ?

Comment dans sa pratique le CPE peut en compte ses propres compétences psychosociales au profit du bien-être des élèves et de leur réussite éducative ?

Dans le domaine de la politique éducative de l'établissement

2-Le rôle du CPE dans la transmission des valeurs de la République et du principe de laïcité

Quatre grands axes peuvent être distingués dans une formation des personnels d'enseignement et d'éducation sur la thématique de la laïcité et des valeurs de la république :

- La connaître comme objet d'étude, de réflexion personnelle et collective, et de dialogue,
- Se l'approprier dans la posture du CPE et celle des AED,
- La faire vivre et l'exploiter au quotidien, au service du vivre ensemble,
- La transmettre dans le cadre des projets, des heures de vie de classe, des parcours éducatifs.

Quels sont les enjeux à travailler l'appropriation de la laïcité et des valeurs de la République avec les élèves ? Quels leviers ? Quelle adaptation aux contextes établissements ? Quelles limites ? Quelles représentations, quels implicites autour du principe de laïcité ? Quels sont les éléments juridiques sur lesquels le CPE peut s'appuyer ?

A quelles obligations le CPE est-il tenu en tant qu'agent de service public sur la question de la laïcité ? Quelles compétences du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation sont en jeu ? Comment le CPE peut-il former les assistants d'éducation sur la laïcité ?

Comment le CPE analyse les situations d'atteinte au principe de laïcité qu'il peut rencontrer pour contribuer à anticiper, éviter, résoudre les conflits liés à son application ? A quelle méthodologie peut-il recourir ? Quelles réponses éducatives aux contestations ? Quels outils, quels supports ? En quoi la démarche de projet peut-elle être utile ?

Comment réagir à court/moyen/long terme aux atteintes au principe de laïcité, aux contestations et remises en cause de la légitimité des savoirs ? Comment aider les élèves à construire un esprit critique, surmonter les conflits de loyauté en lien avec le développement des compétences du socle commun de compétences, de connaissances et de culture, l'EMC, l'EMI, les objectifs de développement durable ? Comment rendre les élèves acteurs de la transmission de la laïcité et des valeurs de la République au quotidien et dans le cadre de projets (article 15 de la Charte de la laïcité) ? Sur quoi s'appuie-t-il le CPE pour travailler la laïcité et les valeurs de la République avec les élèves ?

Comment travailler la laïcité dans le cadre de la co-éducation, et d'un parcours républicain avec les familles ?

Quels partenariats associatifs et institutionnels le CPE peut-il nouer pour travailler la laïcité et les valeurs de la République ?

3-Le rôle des conseillers principaux d'éducation dans la conception et la mise en œuvre du parcours éducatif de santé : quelles contributions, quels outils et quelles mutualisations ?

La politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves vise à réduire les inégalités pour permettre la réussite de tous les élèves et ainsi promouvoir une Ecole plus juste et plus équitable.

Au sein des EPLE, la mise en œuvre du parcours éducatif santé permet d'articuler les différents dispositifs qui concernent à la fois la protection des élèves, les actions éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence au socle commun et aux programmes scolaires. Le parcours éducatif santé, dans ses dimensions physiques, psychiques, environnementales et sociales, s'impose comme un élément clé de la politique éducative d'un établissement permettant de répondre aux besoins des élèves et de favoriser leur réussite.

- Comment le CPE peut-il, au sein de la communauté éducative, contribuer à accompagner les élèves à prendre soin d'eux-mêmes et des autres ? (Participer à une éducation à la santé : à travers des projets, en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; Installer un environnement favorable au bien-être de tous au service de la protection de la santé)
 - De quelles façons le CPE peut-il agir, en équipe, pour aider les élèves à devenir des citoyens responsables en matière de santé individuelle et collective ? (Prévenir les conduites et situations à risques : conduites addictives, alimentation, activités physiques, éducation à la sexualité)
 - Comment le CPE peut-il, en collaboration avec les équipes pédagogiques, éducatives et médico-sociales, proposer des actions et des projets en nouant des partenariats sur les territoires ?
 - Comment impliquer les familles dans la mise en place du parcours éducatif de santé ? En quoi rendre les élèves acteurs de la promotion de la santé constitue-t-il un soutien à leur insertion sociale et professionnelle ?
- **Thématiques spécifiques, pour les professeurs documentalistes**

Quatre thématiques proposées, chaque bassin en retenant au moins deux.

1-Place et rôle du professeur documentaliste dans le développement des compétences de lecture des élèves du collège au lycée

La période du confinement a montré l'urgence collective de la lecture, que le président de la République a retenue comme grande cause nationale. Il nous appartient collectivement de redonner le goût de la lecture.

Des expérimentations collectives et des dispositifs pédagogiques laissent une large place à la lecture (« silence on lit » par exemple) mais comment évaluer leur impact ? Quelle nouvelle organisation possible au sein du CDI pour promouvoir la lecture, dans une progressivité du collège au lycée voire en direction des familles ? Comment le professeur documentaliste peut-il inscrire cet axe dans la politique documentaire de l'établissement ? Comment attirer les élèves vers les lectures scientifiques et techniques ? Quels liens sont possibles avec les Médiathèques et comment aller vers un conventionnement avec ces structures dans le contexte sanitaire actuel ?

2-Le professeur documentaliste et l'éducation au développement durable ou comment aider les élèves du collège au lycée à mieux appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques ?

Il ne saurait y avoir de respect de l'autre et de tout autre sans l'éducation au développement durable, qui permet d'appréhender la complexité des grands enjeux contemporains en partant de la transition climatique.

Comment au CDI, déployer les actions autour du développement durable à partir des expériences des élèves dont on sait qu'ils sont, pour nombre d'entre eux, très sensibilisés à leur environnement ? Quelles actions pédagogiques déployer sur ces thématiques communes avec les enseignants de sciences et les CPE ? Quels apports et ressources académiques mettre en application ?

Comment repenser le CDI de manière ergonomique dans une approche éco responsable en mobilisant les élèves dans cette démarche ? Comment inscrire l'action du CDI dans son organisation, sa structure pour qu'il devienne éco durable ?

3-Le professeur documentaliste, l'éducation aux médias et à l'information, le Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN) et PIX ou comment se construire des repères de progressivité de la maîtrise des compétences numériques du collège au lycée ?

Quelles constructions de séquences pédagogiques pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences validées par PIX, compétences qui correspondent au CRCN ? Quelles ressources sont disponibles, et quelles pistes de travail collaboratif ?

Selon le niveau de l'élève, comment construire un tableau de bord visant l'appropriation du CRCN, quelle articulation et quelle programmation du collège au lycée ? Comment utiliser ce tableau de bord pour construire les séances d'Education aux Médias et à l'information ?

4-Place et rôle du professeur documentaliste dans l'évaluation de l'oral ou comment contribuer à mieux préparer les élèves à l'oral du DNB, au grand oral et à la présentation du chef d'œuvre ?

L'oral est un objet d'enseignement au même titre que les autres disciplines mais dont l'évaluation reste complexe. Aborder son enseignement par la mise en place de situations programmées est un moyen de placer l'évaluation au cœur de la démarche pédagogique du professeur documentaliste, une évaluation qui permette à l'élève d'analyser sa pratique afin de l'améliorer.

Quelles représentations de ce que pourrait être une évaluation formative de l'acquisition des compétences ? Comment préparer les élèves à l'oral et mettre l'accent sur telle compétence orale pour un apprentissage qualitatif des compétences orales ? Quelles compétences visées en vue de préparer l'élève aux épreuves orales du DNB, du Grand Oral, le chef d'œuvre ? comment les travailler dans une situation pédagogique et comment mener leur évaluation afin qu'elle soit formative ? Quels sont les apports du professeur documentaliste dans cette préparation aux compétences langagières ?

L'équipe académique d'IA-IPR Établissements et Vie Scolaire vous renouvelle toute sa confiance pour la mise en œuvre de cette politique pédagogique et éducative au service de la réussite des élèves et vous souhaite une excellente année scolaire.

ACADEMIE DE VERSAILLES
Groupe des IA-IPR Établissements et Vie Scolaire
Coordonnatrice : Nathalie GAUDIO
Année scolaire 2021-2022 : répartition par département et par bassin

Bassin	Communes	IA IPR EVS *Correspondants départementaux
78- St-Quentin-en-Yvelines	Chevreuse, Coignières, Elancourt, Guyancourt, Le Mesnil-Saint-Denis, Magny-les-Hameaux, Maurepas, Montigny-Le-Bretonneux, Trappes, Voisins-le-Bretonneux	Nathalie Gaudio *
78- Rambouillet	Beynes, Bonnelles, Houdan, Jouars-Pontchartrain, La Queue-les-Yvelines, Les Essarts-le-Roi, Montfort-L'Amaury, Orgerus, Rambouillet, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Villiers-Saint-Frédéric	Nathalie Gaudio
78- Plaisir - Versailles	Bois-d'Arcy, Buc, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay, Les Clayes-sous-Bois, Plaisir, Saint-Cyr-l'Ecole, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Villepreux, Viroflay	Carole Valverde
78- St-Germain-en-Laye	Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, Feucherolles, La Celle-St Cloud, Le Pecq, Le Vésinet, Marly-le-Roi, Noisy-le-Roi, St-Germain-en-Laye	Carole Valverde
78- Les Mureaux	Aubergenville, Ecqueville, Epône, Gaillon-sur-Montcient, Les Mureaux, Maule, Meulan	Anaya Abbadi
78- Mantes	Bonnières-sur-Seine, Bréval, Gargenville, Issou, Limay, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Notre-Dame-De-La-Mer, Porcheville, Rosny-sur-Seine	Catherine Lion
78- Poissy-Sartrouville	Achères, Andrézy, Carrières-sous-Poissy, Carrières-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Houilles, Maisons-Laffitte, Montesson, Poissy, Sartrouville, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet	Stéphane Revelen
91- Montgeron	Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Draveil, Epinay-Sous-Sénart, Montgeron, Quincy-Sous-Sénart, Vigneux-sur-Seine, Yerres	Martine Sache *
91- Centre Essonne	Arpajon, Brétigny-sur-Orge, Ollainville, La Norville, Lardy, Marolles-en-Hurepoix, Montlhéry, St-Germain-lès-Arpajon, St-Michel-sur-Orge, Ste-Geneviève-des-Bois	Martine Sache
91- Sud Essonne	Cerny, Dourdan, Etampes, Etréchy, Guigneville-sur-Essonne, Itteville, La Ferté-Alais, Méréville, Milly-la-Forêt, Saint-Chéron	Martine Sache
91- Massy	Briis-Sous-Forges, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Igny, Les Ulis, Limours, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Nozay, Orsay, Palaiseau, Saulx-les-Chartreux, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette	Sylvie Gérard
91- Savigny-sur-Orge	Athis-Mons, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Grigny, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Morsang-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, Viry-Châtillon	Sophie Poisson
91- Évry-Corbeil	Ballancourt-sur-Essonne, Bondoufle, Champcueil, Corbeil-Essonnes, Etolles, Evry-Courcouronnes, Lisses, Mennecey, Ris-Orangis, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Soisy-sur-Seine, Villabé	Sophie Poisson
92- Vanves	Chatenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Le Plessis-Robinson, Malakoff, Vanves	Stéphane Revelen
92- Boulogne-Billancourt	Boulogne-Billancourt, Chaville, Garches, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Saint-Cloud, Sèvres, Vaucresson, Ville-d'Avray	Monique Peyramaure-Guéroul
92- Neuilly- Sur-Seine	Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine	Pierre Ruello *
92- Gennevilliers	Asnières-sur-Seine, Clichy, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne	Pierre Ruello
92- Antony	Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Montrouge, Sceaux	Anaya Abbadi
92- Nanterre	Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison, Suresnes	Monique Peyramaure-Guéroul
95- Pontoise	Auvers-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Chars, L'Isle-Adam, Marines, Mériel, Méry-sur-Oise, Parmain, Persan, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône	Cécile Templier
95- Enghien-les-Bains	Beauchamp, Bessancourt, Eaubonne, Enghien-les-Bains, Ermont, Franconville, Le Plessis-Boucard, Montmorency, Saint-Gratien, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Prix, Sannois, Soisy-Sous-Montmorency, Taverny	Cécile Templier
95- Gonesse	Arnouville-lès-Gonesse, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Louvres, Marly-la-Ville, Saint-Witz	Emmanuel Roy
95- Sarcelles	Bouffémont, Deuil-la-Barre, Domont, Ecouen, Ezanville, Luzarches, Montmagny, Montsoult, Saint-Brice-sous-Forêt, Sarcelles, Viarmes, Villiers-le-Bel	Emmanuel Roy
95- Argenteuil	Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis, Herblay, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye	Sylvie Gérard
95- Cergy	Bray-et-Lu, Cergy, Courdimanche, Eragny, Jouy-le-Moutier, Magny-en-Vexin, Menucourt, Osny, Vauréal, Vigny	Catherine Lion *

COORDONNEES IA-IPR/EVS - ANNEE 2021-2022

Mme GIRAULT Isabelle
ce.iprevs@ac-versailles.fr

Secrétariat : 01.30.83.40.06

Nom – Prénom	Téléphone	Mel	Bassin
ABBADI Anaya	06.12.56.26.28	Anaya.Abbadi@ac-versailles.fr	Les Mureaux Antony
GAUDIO Nathalie Coordinatrice	06.27.67.29.84	nathalie.gaudio@ac-versailles.fr	Rambouillet St Quentin
GERARD Sylvie	06.08.05.20.17	Sylvie.gerard3@ac-versailles.fr	Argenteuil Massy
LION Catherine	06.27.73.70.02	Catherine.lion@ac-versailles.fr	Mantes Cergy
PEYRAMAURE- GUEROUT Monique	06.42.47.61.59	monique.peyramaure-guerout@ac-versailles.fr	Boulogne-Billancourt Nanterre
Sophie POISSON		Sophie.poisson1@ac-versailles.fr	Evry-Corbeil Savigny sur Orge
REVELEN Stéphane	06.23.11.48.39	stephane.revelen@ac-versailles.fr	Poissy-Sartrouville Vanves
ROY Emmanuel	06.68.22.50.31	emmanuel.roy@ac-versailles.fr	Gonesse Sarcelles
RUELLO Pierre	06.20.48.23.99	Pierre.Ruello@ac-versailles.fr	Gennevilliers Neuilly sur Seine
SACHE Martine	06.23.45.47.66	martine.sache@ac-creteil.fr	Centre Essonne Sud Essonne Montgeron
TEMPLIER Cécile	06.07.99.83.45	Cecile.templier@ac-versailles.fr	Enghien les Bains Pontoise
VALVERDE Carole	07.76.70.75.74	carole.valverde@ac-versailles.fr	Plaisir-St Germain en Laye-Versailles